

ICOPE

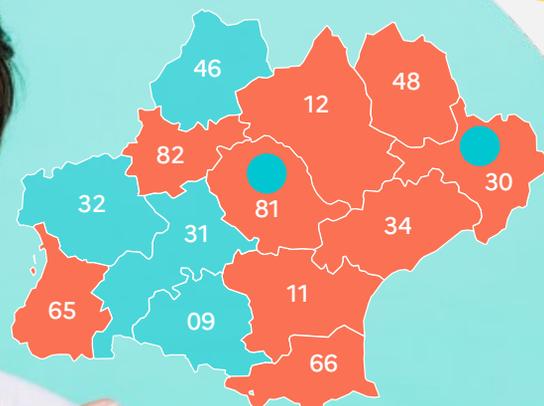
TOUS MOBILISÉS POUR
BIEN VIEILLIR
EN OCCITANIE

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE ICOPE

je suis professionnel
de santé libéral et
j'interviens sur un
des territoires
suivants :



Aude
Aveyron
Gard (à l'exception
du bassin d'Alès)
Hérault
Lozère
Hautes-Pyrénées
Pyrénées-Orientales
Tarn (à l'exception
du bassin du Carmausín)
Tarn-et-Garonne



Ce document vous accompagne pas à pas dans la démarche ICOPE en tant que professionnel de santé et intervenant sur les territoires de l'expérimentation régionale

1. Connaître le contexte
2. Comment adhérer à une expérimentation menée sur mon territoire ?
3. Qu'est ce que la démarche ICOPE?
4. Quels sont les outils pour mettre en place chacune des étapes?
5. Quelle rémunération?

Vous trouverez dans ce document:

- Un rappel du contexte du déploiement de la démarche ICOPE en Occitanie
- Un accompagnement pas à pas dans la démarche
- Des accès directs à des fichiers « prêts à l'emploi » et des ressources mobilisables en un seul « clic » grâce aux liens hypertextes
- Des contacts affichés et facilement identifiables – ces contacts feront l'objet d'une mise à jour régulière

La région Occitanie déploie sur son territoire la démarche ICOPE. Développé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), il s'agit d'un programme de prévention pour les seniors autonomes de 60 ans et plus, basé sur la surveillance et le suivi de six fonctions essentielles au maintien de l'autonomie et s'articulant autour des 5 étapes suivantes:

1. repérage de 6 fonctions intrinsèques (*vue, audition, mémoire, mobilité, état psychologique, nutrition*)
2. évaluation approfondie sur la /ou les fonction(s) ayant été repérée(s) comme « fragile(s) » ou « altérée(s) » et ayant généré une alerte
3. élaboration d'un plan personnalisé de soins et d'accompagnement (PPCS) et conduite de l'entretien motivationnel
4. mise en œuvre effective du PPCS et suivi
5. étape transversale impliquant les aidants et les dynamiques territoriales rendues possible par les politiques publiques

Structuré par l'OMS sur la base de recherches scientifiques à l'échelle internationale, ce programme est expérimenté en Occitanie depuis 2019 par les équipes du Gérontopôle de Toulouse et grâce aux outils exceptionnels qu'ils ont su développer.

Ce programme a connu une vive accélération depuis l'Appel à Manifestation d'Intérêt National lancé par le ministère de la santé en juillet 2020. Ainsi le Gérontopôle du CHU de Toulouse, Filièris et le DAC 46, sont les trois porteurs retenus pour déployer ICOPE dans 6 des 13 départements de la région.

Compte tenu de l'enjeu de prévention et dans un souci d'équité d'accès à ce programme pour l'ensemble de la population concernée de la région, l'ARS a souhaité soutenir le déploiement de la démarche sur les départements non concernés par l'expérimentation nationale et a confié le pilotage au Gérontopôle de Toulouse.

C'est ainsi que sur la région Occitanie, deux expérimentations sur déploient en s'appuyant sur, d'une part, un cadrage commun apporté par le cahier des charges national qui s'applique partout en Occitanie et qui opère un changement de méthode en confiant désormais le déploiement aux CPTS, aux MSP et aux équipes de soin coordonné, dans une logique de parcours et de suivi de la personne.

Et d'autre part sur la volonté de l'ARS d'aller au-delà du cahier des charges, afin de garantir la bonne coordination des professionnels de santé pour que puisse être proposé au senior inclus, un PPCS cohérent, adapté et individualisé ainsi que sa mise en œuvre et son suivi, en finançant sur tous les départements de la région les réunions de coordination Icope (RCI) non financées par le national.

L'objectif partagé est ambitieux et s'élève à 65 000 seniors inclus d'ici 2024.

Dès le lancement de l'expérimentation en Occitanie, il a été identifié comme facteurs de réussite d'un déploiement facilité, la mobilisation et l'implication de tous les partenaires dans l'appropriation de la démarche, la définition d'une méthodologie commune et la mise à disposition d'outils partagés.

Ainsi, la mise en place d'un pilotage étroit de l'ARS, la forte dynamique de concertation rencontrée lors des échanges entre acteurs et de co-construction permanente revêtent un caractère inédit en France et se traduisent par des résultats concrets comme :

- Cet outil d'aide au déploiement : 5 au total
- La création d'outils de communication : flyers, affiche, kakémonos, site internet
- La définition d'une gouvernance territoriale : tenue des copils territoriaux
- L'écriture de la feuille de route régionale du déploiement ICOPE : engagement des structures et des professionnels de santé

Le début du déploiement s'avère dynamique et prometteur tant par le nombre de structures et de professionnels de santé souhaitant s'engager en constante augmentation, que par les retours appuyés des seniors et des professionnels de santé qui se disent satisfaits.

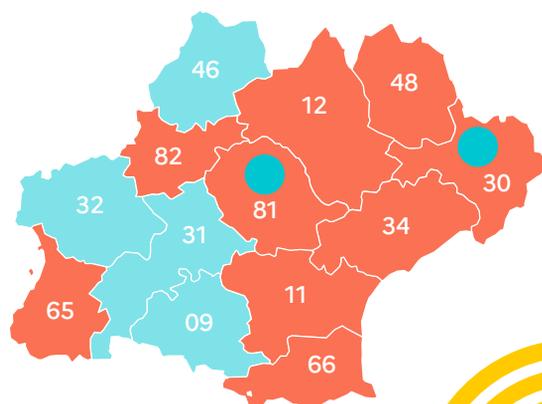
Ce kit est le résultat de la vive collaboration et de la forte participation des acteurs et partenaires de toute la région dont vous faite partie. Il constitue un guide d'aide au déploiement qui se veut pratique en accompagnant et en répondant à vos besoins et à vos interrogations grâce aux nombreuses fiches « étapes » et fiches « pratiques » co-construites ensemble.

Si vous êtes professionnel de santé implanté en Occitanie ou structure d'exercice coordonné que sont les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), les Maisons de Santé Pluri professionnelles (MSP), vous êtes concerné par cette démarche.

Les deux expérimentations déployées parallèlement sur la région permettent de **bénéficier des mêmes conditions tarifaires** et du **même parcours** mais les formalités d'adhésion et de paiement peuvent différer selon votre situation géographique.

Ce guide vous accompagne en ce sens dans le déploiement, à chaque étape.

Sur la carte ci-contre, les territoires relevant de l'expérimentation **régionale** sont de couleur **orange** et les territoires relevant de l'expérimentation **nationale** sont de couleur **bleu**.



2. Comment adhérer à une expérimentation menée sur mon territoire ?

Phase 1 :
me rapprocher d'une structure d'exercice coordonnée engagée dans ICOPE

Accès directs :

- [CPTS/MSP engagées](#)
- [Référénts ICOPE en délégation départementale ARS](#)

Phase 2 :
signer un bulletin d'adhésion d'indentification

Pour acter votre engagement dans démarche ICOPE et sécuriser votre rémunération

Accès direct :

- [Bulletin](#)

Phase 3 :
signer une convention avec le Gérontopôle
Pour accéder aux formations et percevoir la rémunération

Accès direct :

- [Convention](#)

Phase 4 :
me former à la réalisation d'ICOPE

Accès directs:

- [Fiche ressource](#)
- <https://www.icope-formation.com/>

Phase 5 :
créer un compte dans SPICO

Accès directs:

- [Fiche ressource](#)
- [Espace e-sante grades](#)
- [Création de compte SPICO](#)

Cas particulier : professionnel de santé libéral en MSP impliqué dans un protocole de coopération

Si vous êtes formé et engagé dans un **protocole de coopération**, des dispositions spécifiques s'appliquent à votre situation en termes de rémunération. Tous les détails sont indiqués sur la [fiche dédiée](#).

Liste de contacts des animateurs de territoires

- Département 11 :
 - CPTS Alaric : Eveline GARCIA - eveline.icope11@gmail.com
 - CPTS du Cabardes: Elodie BONNAFOUS - icope.cptsducabardes@gmail.com
 - CPTS du Bassin Carcassonnais: Nadège MARSON (mail à venir)
 - MSP Leucate : Yann PENDELIAU - yannpendel@gmail.com
 - MSP Bassin Chaurien :Remi LEMAIRE: lemaire-remi@yahoo.fr
 - CPTS HMVA : Laurence GINE : lologine@hotmail.fr
- Département 12 :
 - CPTS Nord Aveyron: Bénédicte GILET-BOURGEON parcours.nordaveyron@gmail.com
 - CPTS POSAVI: Isabelle TEXIER coordination.cpts@cpts-posavi.fr
- Département 30 :
 - CPTS Regards : Caroline SALSANO icope@cptsregards.org
 - CPTS Nemausa: Franck VIGNAL : franck.vignal@cpts-nemausa.fr
icope@cpts-nemausa.fr
 - CPTS Vallis Bona : Elisabeth GUERIN e.guerin.vallisbonas@gmail.com
- Département 34:
 - CPTS Pays de Lunel :Catherine VIGOUREUX; Edwige ZENOU et Marianne ALVERNY coordination@cpts-paysdelunel.fr; umfragilite@gmail.com
 - CPTS Bassin de Thau: Maude CARAI; Charlotte LACAN; Vanessa GUY; Céline GAZAN et Bruno SACQUEPEE thaucpts@gmail.com ; mmp.meze@gmail.com; polesantefrontignan@gmail.com; mmp.gigean@gmail.com
 - CPTS Montpellier Est Bérange: Arnaud BARBIER : arnaud.barbier@aermons.fr
 - CPTS Occitanie Méditerranée :Bruno LUCAS coordinationcptsom@gmail.com
Et bruno.lucas0904@gmail.com
 - CPTS Centre Hérault :Elisabeth COURGEY et Stéphane AZEMA cpts.centre.herault@gmail.com
 - CPTS Haut Cantons et Vignobles :Géraldine SCRAVAGLIERI pc.coordination34@gmail.com
 - CPTS Montpellier 1 : Nathalie BIGEON nbigeon@gmail.com
 - CPTS Montpellier Nord Grand Pic St Loup: Débora GALVEZ istharkine@hotmail.com
 - MSP Laurens : Marianne ROYER et Caroline PESSON msplarens@gmail.com
 - CPTS Agde Littoral: Sonia ROUSSARD et Géraldine SCRAVAGLIERI cpts.agde.littoral@gmail.com
- Département 48 :
 - CPTS Est Lozère Emeline BORN cpts.sourcesdelallier@gmail.com
 - MSP de Saint Chély d'Apcher : Christine CHARDON c.chardon@asma48.com
et MSP La Canourgue: Evelyne ANIEL sisaderoqueprins@gmail.com
- :Département 65 :
 - CPTS Tarbes Adour Marie Pierre BOURGEOIS bourgeoismariepierre75@gmail.com
 - MSP d'Aure Saint Lary : Estelle FOURCADE : estellefourcade@gmail.com
- Département 66 :
 - CPTS Conflent-Canigo Yolande RUIZ secretariat.cptsconflentcanigo@gmail.com
 - CPTS Agly Pyrénées Corbières Méditerranée Corinne BARANDE corinne.barande@cptsagly.fr
 - MSP DU HAUT VALLESPIC Bruno ROUANE bruno.rouane@orange.fr
 - MSP PERPIGNAN CENTRE VILLE: MSP PERPIGNAN CENTRE VILLE: Yann SIRHENRY sirhenry.yann@hotmail.fr et Aude MARIN-COLOMBE mmp.perpignan.centreville@gmail.com
 - MSPU AVICENNE CABESTANY Mark OUDE ENGBERINK mmp.avicenne@gmail.com; Hermine SAGUY rminesaguy@gmail.com; Sabine ARGELES sargeles@free.fr; Grégory GONZALVEZ gregorygonzalvez@mmpu66-avicenne.fr
- Département 81 :
 - CPTS Grand Gaillacois Céline ESCAFRE et Hélène BOLZAN BELLEGARDE
celine.escafrebellegarde.cpts@gmail.com; hel.bolzano@gmail.com
 - CPTS Sud-Tarn: Anne BARRES icope.sud.tarn@icloud.com
 - CPTS DE L'ALBIGEOIS : Elsa SAULIERES (elsa.cpts@gmail.com)
- Département 82 :
 - CPTS Quercy Garonne Sébastien MARECHAL infirmier.marechal@gmail.com
 - CPTS Tarn et Tescou: FADEL Emmanuelle : efadel@orange.fr

Liste de contacts des référents ICOPE au sein des délégations départementales ARS

Départements	Référents DD	Adresses électroniques
11 Aude	Alazaïs RAYNAL	Alazais.raynal@ars.sante.fr
12 Aveyron	Philippe POULET Nadège PEREIRA POUJOL	philippe.poulet@ars.sante.fr nadege.pereira-poujol@ars.sante.fr
30 Gard (sauf territoire Alès AMI)	Elisabeth FOUILHAC Aurélié PIREDDA Marion TARROU	elisabeth.foulhac@ars.sante.fr aurelie.piredda@ars.sante.fr marion.tarrou@ars.sante.fr
34 Hérault	Laurence GLEIZE	laurence.gleize@ars.sante.fr
48 Lozère	Céline JOURDAN	celine.jourdan@ars.sante.fr
65 Hautes-Pyrénées	Jeannick elleouet Laura ESCALE Côme TAGBO	jeannick.elleouet@ars.sante.fr laura.escale@ars.sante.fr come.tagbo@ars.sante.fr
66 Pyrénées-Orientales	Yves CASTEL Marie-Laure CHAFFAUT Judith FOURNIER	yvan.castel@ars.sante.fr marie-laure@chaffaut@ars.sante.fr judith.fournier@ars.sante.fr
81 Tarn (sauf bassin du carmausin AMI)	Laure ESPINASSE Julie MANDIRAC Anne MOLY Sarah VAZZOLER	laure.espinasse@ars.sante.fr julie.mandirac@ars.sante.fr anne.moly@ars.sante.fr sarah.vazzoler@ars.sante.fr
82 Tarn et Garonne	Pierre Emmanuel-Richard GUICHARD Gisèle VRECH	pierre-emmanuel.guichard@ars.sante.fr gisele.vrech@ars.sante.fr



Bulletin d'adhésion à l'identification à remplir par les professionnels de santé sur les territoires expérimentation régionale

Ce bulletin d'adhésion à l'identification est à destination de tous professionnels de santé libéraux souhaitant s'engager dans la démarche ICOPE auprès d'une structure d'exercice coordonné engagée dans ICOPE, que vous soyez ou pas adhérent à cette dernière (après accord de la structure)

Exemple de BULLETIN D'ADHÉSION À L'EXPÉRIMENTATION RÉGIONALE

Je soussigné, Madame/Monsieur **Nom et Prénom**
Exerçant en tant que : **profession**
Sur le territoire de XXXX / code postal XXXX

Atteste:

Etre identifié par la CPTS/MSP/ESP nom XXXX , engagée dans le déploiement de la démarche ICOPE

Confirmer mon souhait de participer à l'expérimentation régionale :déploiement de la démarche ICOPE (Soins Intégrés pour les Personnes Agées) pilotée par le Gérotopôle CHU Toulouse et lancée par l'ARS Occitanie.

Je m'engage par cette adhésion à respecter la « feuille de route » rédigée dans ce cadre.

Date et signature

Extrait de la convention type à signer par professionnel formé avec le G rontop le

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre :

Le Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse Sis 2 rue de Viguerie-31000 TOULOUSE, repr sent  par Jean-Fran ois LEFEBVRE en qualit  de **Directeur G n ral du CHU de Toulouse**, N  SIRET 26310012500016 et N  FINESS 310781406
Ci-apr s d nomm  « **CHU de Toulouse** » ,

Co-contractant : Professionnel de sant 

Nom, Pr nom :

Profession :

N  RPPS (si concern ) :

N  ADELI (si concern ) :

N AM (si concern ) :

N  SIRET :

Adresse professionnelle :

CPTS/MSP de rattachement :

Il est convenu ce qui suit :

Une fois identifi  par une structure d'exercice coordonn , merci de bien vouloir vous adresser au G rontop le pour signer cette convention.

pennetier.d@chu-toulouse.fr

**Pour vous former à l'étape 1 repérage:**

Le G rontop le de Toulouse met   disposition des professionnels de sant , des formations   la d marche ICOPE de l'Organisation Mondiale de la Sant  :

- Une formation th orique en e-learning accessible sur <https://www.icope-formation.com/>

**Pour vous former   l' tape 2  valuation approfondie :**

Le G rontop le de Toulouse met   disposition des professionnels de sant , des formations   la d marche ICOPE de l'Organisation Mondiale de la Sant  :

- Une formation th orique en e-learning accessible sur <https://www.icope-formation.com/>
- Une journ e de formation pratique et traitement de cas clinique en pr sentiel est obligatoire   Toulouse
- Une journ e de stage optionnel au G rontop le ou dans un centre hospitalier de proximit  impliqu  dans le programme

**Pour vous former   l' tape 3  laboration du plan personnalis  :**

Le G rontop le de Toulouse met   disposition des professionnels de sant , une formation   la d marche ICOPE de l'Organisation Mondiale de la Sant .

Une formation th orique en e-learning est accessible sur <https://www.icope-formation.com/>

Je crée mon compte sur SPICO

<https://e-sante-occitanie.atlassian.net/servicedesk/customer/portal/1/group/1/create/122>

Objectif de l'outil SPICO pour l'accompagnement des parcours de santé

- L'outil régional SPICO e-santé en Occitanie permet la coordination des parcours.
- Toutefois, le remplissage du PPCS n'est pas une étape obligatoire. L'implémentation des entretiens motivationnels sous format PDF dans l'outil SPICO peut suffire.

Articulation ICOPE / protocole de coopération cadrage régional



Dans une logique de lisibilité et de sécurisation des pratiques au bénéfice d'une démarche de prévention globale, cette fiche propose aux professionnels des MSP et des CPTS engagés dans le protocole de coopération via leur ACI « parcours fragilité » & souhaitant s'engager dans ICOPE, un cadre régional relatif à l'articulation de ces deux démarches complémentaires

Absence de délégation des tâches dérogatoires dans le cadre de la démarche ICOPE

ICOPE permet aux IDE libéraux ou non, dans le respect de leurs compétences réglementaires, de proposer une évaluation gériatrique standardisée pour explorer les fonctions altérées. A l'issue de cette évaluation, la validation médicale et l'orientation est nécessaire. En effet, ICOPE ne leur permet pas de manière dérogatoire de le valider, ni de prendre et de mettre en œuvre des décisions d'orientation de la personne âgée vers d'autres professionnels en l'absence d'une validation médicale préalable. ICOPE ne fait pas intervenir de dérogations au Décret de compétences des IDE quant à la délégation de tâches aux dérogations de tâches. La validation et décision médicale préalables sont nécessaires.

Délégation effective des tâches dérogatoires dans le cadre du protocole de coopération

Le protocole de coopération quant à lui est un outil permettant aux IDE de pouvoir déroger à leur décret de compétences à condition d'avoir à minima un médecin délégué en particulier en prescrivant des examens biologiques nécessaires, en interprétant le bilan global portant sur l'ensemble des fonctions, en validant et mettant en œuvre le PPCS et en orientant les personnes de plus de 75 ans vers d'autres professionnels immédiatement et dans l'attente d'une RCP permettant leur validation médicale. Cela rend ce dispositif réactif, permettant d'agir rapidement face aux déficiences identifiées.

Articulation ICOPE / protocole de coopération étapes par étapes

Si je suis professionnel de santé à la fois engagé dans un protocole de coopération et dans la démarche ICOPE...

Étape 1 - Dépistage

- Financement ICOPE tous les seniors à partir de 60 ans

Gestion de l'alerte

En cas de repérage d'une fonction altérée à l'issue de l'étape 1 :

- Financement ICOPE > tous les seniors à partir de 60 ans

Étape 2 - Évaluation approfondie

- Financement ICOPE > pour les séniors de 60 à 75 ans et de 75 ans et plus et +, si Médecin Traitant et Infirmier Diplômé d'Etat non adhérent au protocole de coopération
- Financement protocole de coopération > pour les séniors de 75 ans et plus si Médecin Traitant et Infirmier Diplômé d'Etat adhérent au protocole de coopération (*il s'agit de la réalisation des bilans globaux suite à la sollicitation du Médecin traitant*)

Étape 3 - Entretien motivationnel et plan personnalisé de soin

- Financement ICOPE > pour les séniors de 60 à 75 ans et de 75 ans et plus et +, si Médecin Traitant et Infirmier Diplômé d'Etat non adhérent au protocole de coopération (*entretien motivationnel + PPCS spécifique « ICOPE »*)
- Financement protocole de coopération > pour les séniors de 75 ans et plus avec Médecin Traitant et Infirmier Diplômé d'Etat adhérent au protocole de coopération (*PPCS spécifique « protocole de coopération »*)

Étape 4 - Mise en œuvre du PPS avec ressources locales

Pas de financement prévu pour l'aide à la mise en œuvre du step 4
Financement pour bilan annuel de suivi dans protocole de coopération

A noter que les RCI sont financées dans ICOPE

3. Qu'est ce que la démarche ICOPE?



Étape 1 : Repérage

Accès direct :

- [Fiche pratique repérage](#)

Étape 2 : Evaluation approfondie

Accès direct :

- [Fiche pratique
Evaluation approfondie](#)

Étape 3 : Entretien motivationnel et PPCS

Accès direct :

- [Fiche pratique entretien
motivationnel et du
PPCS](#)

Étape 4 : Mise en œuvre du PPCS

Accès direct :

- [Fiche pratique mise en
œuvre du PPCS](#)

L'étape 1

Dépistage – repérage de la fragilité



L'étape 1 est la phase de repérage et de suivi des fonctions principales chez la personne âgée de plus de 60 ans autonome dans les actes de la vie quotidienne

Le dépistage-repérage (Etape 1) est réalisé par les professionnels de santé à l'aide d'une application mobile connectée à une base de données.

Cet outil permet aux professionnels :

- de suivre l'évolution des séniors accompagnés pour le dépistage réalisé par le professionnel ou par le séniors en auto-évaluation;
- d'alerter les professionnels lorsque une anomalie à l'une des fonctions est détectée.

En cas d'anomalie, le professionnel de santé qui a effectué le dépistage doit contacter le médecin traitant de la personne pour l'en informer.

Accès direct : [fiche ressource pour identifier des séniors cibles sur votre territoire !](#)

Critères d'inclusion et de vulnérabilité pour identifier la population cible



Cette fiche vous détaille **les critères à considérer et vous propose démarches inspirantes** pour identifier au mieux les seniors de votre territoire à qui la démarche ICOPE pourrait être bénéfique



Les critères d'inclusion et d'exclusion permettant de considérer plus précisément la population cible

Critères d'inclusion : les seniors de 60 ans et plus en GIR 5 et 6, autonomes dans les actes de la vie quotidienne (GIR 5 et -) vivant à domicile (habitat intermédiaire inclus), avec une intégration prioritaire des seniors en situation de vulnérabilité.

Critères d'exclusion : les GIR 1 à 4 à domicile ou en établissement ou service médicosocial (ESMS), les bénéficiaires APA, les seniors hospitalisés au long cours (USLD, psychiatrie, autres services), les seniors en situation de handicap hébergés, les seniors bénéficiant de prestations d'aides à la toilette, l'habillement, la prise des repas, les transferts ou les déplacements.



Focus sur les critères de vulnérabilité

Critères de vulnérabilité : isolement social / géographique, précarité socio-économique (bénéficiaires d'aides sociales, recours à des associations spécifiques), statut d'aidant (pour un conjoint notamment), éloignement des soins (absence de médecin traitant, pas de consultation ambulatoire depuis plus d'un an, pas de pathologie chronique nécessitant une mise en place des démarches de prévention).

INSPIRATIONS | les démarches « d'aller vers »

Les professionnels de santé des CPTS/MSP doivent privilégier un processus «d'aller vers» des seniors qu'ils ne suivent pas habituellement dans le cadre de leur activité. Pour vous inspirer, renseignez-vous auprès de la **MSA; des CARSAT Languedoc-Roussillon et Midi Pyrénées**, du **SSR La Clauze**, de **Filiéris Sud** (départements 30 & 81) et des centres d'exams de prévention en santé de **l'Assurance Maladie** pour connaître leurs actions en faveur de l'inclusion de tous les seniors.

L'étape 2 Évaluation approfondie

Si lors de la gestion de l'alerte, l'anomalie repérée est confirmée, le senior est contacté pour **bénéficier d'une évaluation approfondie de l'altération de ses fonctions**

L'évaluation approfondie (Etape 2), réalisée par les professionnels de santé consiste à investiguer la ou les fonctions concernées dont l'altération est confirmée (vue, audition, nutrition, cognition, humeur, mobilité).



L'étape 3

Entretien motivationnel et l'élaboration du plan de soins personnalisé



Suite à l'évaluation et à l'issue d'une réunion de coordination ICOPE (RCI), pour préparer l'étape 3, consistant à l'élaboration d'un plan de soins personnalisé adapté au mode de vie et aux souhaits de la personne, un entretien motivationnel doit être conduit

L'entretien motivationnel se traduit par une discussion avec le senior. L'objectif est de favoriser l'adhésion du senior au plan de prévention. Cet entretien est réalisé par le professionnel de santé ayant conduit l'évaluation approfondie



Suite à l'entretien motivationnel, l'élaboration d'un plan de soins personnalisé adapté au mode de vie et aux souhaits de la personne doit être enclenchée

Le plan personnalisé de coordination et de soins (PPCS), est élaboré par le professionnel de santé ayant réalisé l'évaluation de la fonction ou des fonctions altérées (étape 2) en lien avec le médecin traitant et doit être complété par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de santé.

A noter que lorsqu'une coordination pluridisciplinaire est nécessaire, le professionnel doit, à défaut de renseigner le compte-rendu de l'entretien dans SPICO, *a minima* le déposer en PDF dans SPICO.

INFORMATIONS UTILES

- La réalisation de l'étape 3 est facilitée dans les structures d'exercice coordonnée où des réunions pluridisciplinaires font partie des pratiques quotidiennes.
- Formation Gérontopôle CHU Toulouse: <https://www.icope-formation.com/>



L'étape 4 vise au suivi du parcours de soins, à la réitération des dépistages étape 1 et à faire le lien entre les objectifs du plan proposé aux seniors et les ressources disponibles sur le territoire

Nécessité de faire un diagnostic de territoire partagé pour :

- orienter le sénior vers des prestations adaptées en réponse aux objectifs définis dans son PPCS.
- permettre une mise en œuvre du PPCS avec des prestations adaptées et situées à proximité du domicile du sénior
- se baser sur un état des lieux des ressources en vue de réduire les inégalités territoriales et favoriser l'accès aux soins

4. Quels sont les outils pour mettre en place chacune des étapes



Étape 1 – Dépistage de la fragilité

[Accès direct : fiche pratique](#)

- ✓ Pour réaliser le test de dépistage, j'accède aux outils [ICOPE Monitor](#) & [ICOPE Bot](#)



Étape 2 – Evaluation de la personne

[Accès direct : fiche pratique](#)

- ✓ Pour réaliser l'évaluation approfondie des capacités fonctionnelles touchées, j'ai à ma disposition le dossier dématérialisé ICOPE Monitor accessible depuis mon espace sur la base de données ([lien de la base de données ICOPE Monitor](#))



Étape 3 – Plan de soins personnalisé

[Accès direct : fiche pratique](#)

- ✓ Je télécharge [le guide d'entretien motivationnel](#) et de son [compte-rendu](#) depuis la [base de données ICOPE Monitor](#) et la trame de [PPCS](#).
- ✓ Je restitue le plan de soin à la personne au cours d'un entretien motivationnel et je remplis le compte-rendu d'entretien motivationnel sur la base de données icope monitor ou sur [SPICO](#), pour enclencher une coordination autour de la personne.



Étape 4 – Mise en œuvre du plan et suivi

[Accès direct : fiche pratique](#)

- ✓ Je me mets en lien avec les ressources disponibles sur mon territoire



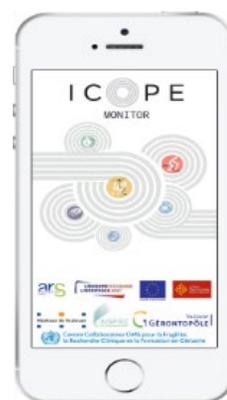


Les outils pour réaliser des étapes 1 auprès des seniors:

Afin de vous aider dans la réalisation des étapes 1, le Gérotopôle CHU Toulouse a développé :

- l'application ICOPE Monitor téléchargeable sur smartphone

Accès direct : <https://inspire.chu-toulouse.fr/fr/telechargez-lapplication-icope-monitor/>



- le robot conversationnel ICOPE Bot

Accès direct : <https://icopebot.botdesign.net/>



Ces outils vous permettent de réaliser le questionnaire auprès des seniors. Dès L'étape 1, il est recommandé de créer votre espace **SPICO**, qui sera utile pour la coordination entre professionnels autour du parcours des seniors pour qui des fragilités sont repérées à l'issue du dépistage.

Accès direct: <https://e-sante-occitanie.atlassian.net/servicedesk/customer/portal/1/group/1/create/122>



Les outils pour réaliser des étapes 2 auprès des séniors:

Dossier dématérialisé ICOPE comprenant les échelles/ d'outils de mesure et d'évaluation fonction par fonction

- Cognition / Consultation mémoire: MMSE ou MoCA
- Mobilité Kinésithérapie: SPPB
- Nutrition Diététique : MNA
- Vision : E (Snellen)
- Audition: Audiogramme
- Psychiatrie/ psychologie: Echelle PHQ9

E	1	20/200
F P	2	20/100
T O Z	3	20/70
L P E D	4	20/50
P E C F D	5	20/40
E D F C Z P	6	20/30
F E L O P Z D	7	20/25
D E F P O T E C	8	20/20
L E F O D P C T	9	
F P F L P T O C D	10	
F E E L O P T F T S	11	

1. Les tests d'équilibre

Debout pieds joints pendant 10 secondes → 10 s (1 pt) | Aller au test de vitesse de marche

Debout pieds en semelle tandem pendant 10 secondes → 10 s (1 pt) | Aller au test de vitesse de marche

Debout pieds en tandem pendant 10 secondes → 10 s (1 pt) | Aller au test de vitesse de marche

Points : Test 1 ___ pt, Test 2 ___ pt, Test 3 ___ pt

2. Test de vitesse de marche

Mesurer le temps requis pour effectuer 4 mètres à un rythme normal (effectuer le meilleur des deux tests)

4,32 s (1 pt), 4,82 s (1 pt), 5,22 s (1 pt), 5,62 s (1 pt), 6,02 s (1 pt)

Points : ___ pt

3. Test de lever de chaise

Le patient consigne les bras et assure de se lever en 15 secondes

5 lever de chaise (mesurer le temps requis pour mesurer le temps requis pour mesurer le temps requis pour mesurer le temps requis)

15,30 s (1 pt), 15,30 s (1 pt), 15,30 s (1 pt), 15,30 s (1 pt), 15,30 s (1 pt)

Points : ___ pt

Total points: ___ pt

Mini-Mental State Examination (MMSE)

Patient's Name: _____ Date: _____

Instructions: Ask the questions in the order listed. Score one point for each correct response within each question or activity.

Maximum Score	Patient's Score	Questions
5		"What is the year? Season? Date? Day of the week? Month?"
5		"Where are we now? State? County? Town/City? Hospital? Floor?"
3		"The examiner names three unrelated objects clearly and slowly. Then asks the patient to name all three of them. The patient's response is used for scoring. The examiner repeats them until patient learns all of them, if possible. Number of trials..."
5		"I would like you to count backward from 100 by sevens: '100, 93, 86, ...' Stop after five answers. Alternative: 'Start 'HOLD' backward: '10, 9, 8, 0, 90'."
3		"I asked you to name three objects, such as a watch and a pencil, and ask the patient to name them."
2		"Show the patient two simple objects, such as a watch and a pencil, and ask the patient to name them."
1		"Repeat the phrase: 'No 'R's, and's, or 'I's'."
3		"Take the paper in your right hand, fold it in half and put it on the floor." (The examiner gives the patient a piece of blank paper.)
1		"Please read this and do what it says: '(Written instruction is 'Close your eyes.')
1		"Make up and write a sentence about anything." (This sentence must contain a noun and a verb.)
1		"Please copy this picture." (The examiner gives the patient a blank piece of paper and asks him/her to draw the symbol below. All 9 angles must be present and two must intersect.)
30		TOTAL

Grâce à la **base de données ICOPE Monitor** (codes d'accès similaires à ceux de l'application ICOPE Monitor), vous pouvez :

- suivre l'évolution des fonctions principales des séniors
- accéder au dossier d'évaluation informatisé pour mener cette évaluation approfondie fonction par fonction (CF.: ci-dessus)
- compléter les réunions de coordination ICOPE et les Entretiens motivationnel
- établir un plan de soin personnalisé
- noter vos réunions de concertations ICOPE réalisées

Accès direct : <https://icope.chu-toulouse.fr/webLogin>

BD Fragilité

OCCITANIE
Equipe Régionale Vieillesse
Et Prévention de la Dépendance

ars | UCL | UCLM | UCLN

La base de données Fragilité-ICOPE (BD) est uniquement accessible aux professionnels de santé. Si vous êtes professionnel de santé et souhaitez créer votre compte, veuillez-vous inscrire via l'application ICOPE MONITOR en la téléchargeant sur Google Play ou Apple Store ou via le lien ICOPEDIP (https://icope.chu-toulouse.fr/dip). Vous pouvez par la suite accéder à la base de données Fragilité-ICOPE avec les mêmes codes, aucune inscription n'est possible directement sur ce site.

Identifiant:

Mot de passe:

Entrer

[Mot de passe oublié](#)

Diagnostic et initiation de la prise en charge de la fragilité du sujet âgé = step 2 Icope

Protocole de coopération IDEL

Dossier d'évaluation

Nom :

Prénom :

Date naissance :

Date de visite :

Les outils L'étape 3 Entretien Motivationnel et Plan de soins personnalisé



Pour conduire l'entretien motivationnel, vous pouvez vous aider des outils suivants :

Le [guide de réalisation de l'entretien motivationnel \(accès direct\)](#) accompagnée [d'une grille de compte-rendu \(accès direct\)](#) pour enclencher une coordination de soin.

La passation est estimée à 40 min pour un professionnel de santé formé.
La réunion de coordination doit être complétée dans la base de données ICOPE



Pour élaborer le plan personnalisé de soin, vous pouvez vous aider des outils suivants :

Accès direct : Fiche ressource trame

Précisions sur la démarche d'utilisation de SPICO dans le cadre d'ICOPE

- Le PPCS est disponible **pour tous les professionnels de santé dans l'outil SPICO**. Une fois connecté à son espace, le professionnel devra se rendre dans la catégorie « ICOPE ». À ce stade, il aura accès à une catégorie « étape 1, étape 2, entretien motivationnel » et une catégorie dédiée « PPCS »
- Une fois sélectionné le PPCS ICOPE pour un senior, le professionnel aura **accès à toutes les données qui auront été préalablement transmises depuis la bases de données ICOPE** (possibilité d'importer les PDF de synthèse des étapes 1, 2 et de l'entretien motivationnel, l'interopérabilité n'étant envisageable que dans un second temps).

LIENS UTILES

<https://services.esante-occitanie.fr/media-files/2866/guide-spico-dossiers-dac.pdf>

https://www.has-sante.fr/jcms/p_3083915/fr/plan-personnalise-de-coordination-en-sante

Guide de conduite de l'entretien motivationnel pour la réalisation de l'étape 3 par les professionnels de santé 1/2



Cette trame permet de guider les professionnels dans les questions à poser au senior en vue de compléter le compte-rendu, disponible dans la base de données ICOPE

Les principes fondateurs de l'entretien motivationnel à considérer par le professionnel de santé

- **Savoir valoriser le senior** et ses expériences passées / réussites, pour renforcer le sentiment d'efficacité personnelle.
- **Rendre le senior acteur**, et insister sur l'importance d'agir pour ne pas subir.
- **Chercher la collaboration** en abordant la relation dans une optique de partenariat avec le patient et éviter le positionnement de « sachant ».
- **Mettre en avant la figure du patient expert**, et les bénéfices de s'appuyer sur l'expérience d'autres patients.



Les quatre étapes guidant la conduite de l'entretien motivationnel

1. Favoriser l'engagement du senior

La synthèse de ces éléments est à intégrer au volet « attentes exprimées par le senior » du compte-rendu.

Points / questions à adresser :

- Créer une ambiance positive dans la relation.
- Rechercher l'expression des désirs et des objectifs (le projet de vie et de santé). *Ex. quels sont vos objectifs ? qu'attendez vous ?*
- Quantifier la priorité de l'attente. *Ex. qu'est ce qui est le plus important pour vous ? sur quoi voulez vous travailler prioritairement ?*
- Renforcer l'espoir, pour développer le sentiment d'efficacité personnelle de la personne)

Guide de conduite de l'entretien motivationnel pour la réalisation de l'étape 3 par les professionnels de santé 2/2

2. Focaliser la discussion sur le sujet du changement

La synthèse de ces éléments est à intégrer au volet « recommandations partagées » du compte-rendu.

Points / questions à adresser (essentiellement via des questions ouvertes) :

- Définir et centrer la discussion sur le sujet du changement
- Pratiquer le reflet dans la conversation (accentuation, minoration)
- Manier le résumé avant de passer à chaque point suivant (validation)
- Ne pas apporter d'informations (connaissances) sans permission (la personne est l'experte)

3. Faire émerger le « discours-changement »

Points / questions à adresser :

- Pour quelles raisons voudriez-vous faire ce changement?
- Comment pourriez-vous vous y prendre pour le mener à bien?
- Quelles sont les trois meilleures raisons que vous avez pour effectuer ce changement?
- A quel point est-ce important pour vous de faire ce changement?
- Et maintenant, qu'est-ce que vous pensez faire ?

Cette partie sera conclue avec l'indication dans le compte-tenu la note de motivation du senior (de 0 à 4).

4. Planifier le changement

La synthèse de ces éléments est à intégrer au volet « objectifs et suivi prévu » du compte-rendu.

L'objectif n°1 est d'exprimer un plan clair, précis et partagé. Pour cela, le plan de changement devra être scindé en petits éléments, les étapes que le senior est prêt et capable de faire seront identifiées et les échéances évoquées.

L'objectif n°2 est de renforcer l'engagement dans le plan d'action par l'exploration des réticences, l'évocation de la rechute / de l'échec et la définition du suivi.

LIEN UTILE

<https://afdem.org/entretienmotivationnel/qu-est-ce-que-c-est/4processus/>

Trame du compte-rendu d'entretien motivationnel pour réalisation de l'étape 2 par les professionnels de santé

Accès direct



trame du cr
entretien motivationnel

Compte-rendu d'entretien motivationnel

Nom, prénom du participant (à sélectionner dans la liste) :

Centre :

Entretien réalisé à domicile : Oui Non DM

Si oui,

Nombre de kilomètre parcouru :

Trajet : En plaine En montagne

Cette partie est remplie automatiquement via le formulaire « patient » ou le formulaire « professionnel » :

Date de naissance du patient :

Nom du médecin traitant :

Nom du professionnel ayant réalisé l'entretien (le nom du titulaire du compte de connexion) :

Cette partie est remplie automatiquement via le formulaire « Step2 » :

Date Step2 : ... / ... / ...				
Résumé des recommandations Step3/domaine proposées suite au Step2				
Récupéré automatiquement du formulaire « Step2 » (uniquement les recommandations cochées dans le formulaire Step2 apparaîtront ici)				
Vision	Audition	Cognition	Psychologie	iatrogénie médicamenteuse
<input type="checkbox"/> Consultation ophtalmologue <input type="checkbox"/> Conseils généraux en soins et hygiène oculaire <input type="checkbox"/> Conseils vie quotidienne <input type="checkbox"/> Orthoptiste ou spécialiste basse vision <input type="checkbox"/> Aménagement domicile <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Consultation ORL <input type="checkbox"/> Conseils généraux en soins et hygiène des oreilles <input type="checkbox"/> Audioprothésiste <input type="checkbox"/> Recommandations sociales spécifiques <input type="checkbox"/> Aides techniques <input type="checkbox"/> Formation – information entourage aux stratégies de communication <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Aides à domicile <input type="checkbox"/> Conseils d'hygiène de vie <input type="checkbox"/> Aide aux aidants <input type="checkbox"/> Conseils / éducation des aidants <input type="checkbox"/> Consultation spécialisée <input type="checkbox"/> Consultation mémoire <input type="checkbox"/> Hôpital de jour <input type="checkbox"/> Exercices de stimulation cognitive <input type="checkbox"/> Ateliers multidomains <input type="checkbox"/> Prise en charge de troubles sensoriels <input type="checkbox"/> MAA <input type="checkbox"/> ESA <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Aides à domicile <input type="checkbox"/> Conseils pour renforcer le lien social <input type="checkbox"/> Aide aux aidants <input type="checkbox"/> Conseils pour lutter contre la solitude <input type="checkbox"/> Consultation spécialisée <input type="checkbox"/> Bilan de médication <input type="checkbox"/> Consultation psychologue <input type="checkbox"/> Psychothérapie et alternatives de médiation <input type="checkbox"/> Psychiatre <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Proposition d'une réévaluation de l'ordonnance (par exemple un bilan partagé de médication (si âge > 65 ans et si prise de 5 médicaments ou plus au long cours) ou un entretien pharmaceutique pour la prescription des anticoagulants, ...)]
Mobilité	Nutrition	Domaine social	Aidant	
<input type="checkbox"/> Exercices multimodaux en autonomie <input type="checkbox"/> Flyers, guides pratiques <input type="checkbox"/> Exercices multimodaux sous supervision <input type="checkbox"/> Conseils nutritionnels <input type="checkbox"/> Augmentation des apports protéiques <input type="checkbox"/> Kinésithérapie <input type="checkbox"/> Conseils, recommandation, éducation <input type="checkbox"/> Ateliers <input type="checkbox"/> Consultation spécialisée <input type="checkbox"/> Conseils d'adaptation de l'environnement <input type="checkbox"/> Aides techniques de marche <input type="checkbox"/> Conseils de sécurisation de l'espace <input type="checkbox"/> Orientation vers l'HDJ des fragilités <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Conseils nutritionnels <input type="checkbox"/> Alimentation enrichie <input type="checkbox"/> Proposition de CNO <input type="checkbox"/> Surveillance du poids <input type="checkbox"/> Exercices multimodaux <input type="checkbox"/> Consultation diététicienne <input type="checkbox"/> Consultation nutritionniste <input type="checkbox"/> Orientation vers dentiste <input type="checkbox"/> Prise en charge sociale <input type="checkbox"/> Aides pour le repas <input type="checkbox"/> Portage de repas <input type="checkbox"/> Ateliers nutritionnels <input type="checkbox"/> Orientation vers l'HDJ des fragilités <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Conseils <input type="checkbox"/> Aménagement du domicile <input type="checkbox"/> Adaptation aide technique et technologique <input type="checkbox"/> Alternative de logement <input type="checkbox"/> Orientation vers association de soutien <input type="checkbox"/> Orientation vers un travailleur social <input type="checkbox"/> Proposition de mesure de protection <input type="checkbox"/> Aides à domicile <input type="checkbox"/> Activité sportive ou loisirs ou bénévolat <input type="checkbox"/> Informations sur dispositifs existants <input type="checkbox"/> Signalement aux services sociaux <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Conseils <input type="checkbox"/> Éducation <input type="checkbox"/> Proposition de formation <input type="checkbox"/> Proposition de structures de répit <input type="checkbox"/> Consultation psychologue <input type="checkbox"/> Consultation psychiatrique <input type="checkbox"/> Orientation vers une association <input type="checkbox"/> Orientation vers un travailleur social <input type="checkbox"/> Informations sur aides financières <input type="checkbox"/> Proposition d'une évaluation Step1 <input type="checkbox"/> Autre	

Date de l'entretien motivationnel : ... / ... / ...

Attentes exprimées par le senior (champs libres avec possibilité de rajouter des lignes supplémentaires si besoin) :

1.
2.
3.
4.
5.

Recommandations partagées avec le participant (possibilité de rajouter des lignes supplémentaires si besoin) :

Recommandations partagées*	Motivation du senior (note de 0 à 4)	Priorité de la recommandation**	Objectifs et progressions définis avec le senior	Suivi prévu (modalités et échéance)	Commentaires
1. Champ libre	<input type="checkbox"/> 0-Aucune <input type="checkbox"/> 1-Faible <input type="checkbox"/> 2-Moyenne <input type="checkbox"/> 3-Forte <input type="checkbox"/> 4-Très forte	N° ...	Champ libre	Champ libre	Champ libre
2. Champ libre	<input type="checkbox"/> 0-Aucune <input type="checkbox"/> 1-Faible <input type="checkbox"/> 2-Moyenne <input type="checkbox"/> 3-Forte <input type="checkbox"/> 4-Très forte	N° ...	Champ libre	Champ libre	Champ libre
3. Champ libre	<input type="checkbox"/> 0-Aucune <input type="checkbox"/> 1-Faible <input type="checkbox"/> 2-Moyenne <input type="checkbox"/> 3-Forte <input type="checkbox"/> 4-Très forte	N° ...	Champ libre	Champ libre	Champ libre

*Recommandations du « Plan personnalisé de soin-Step3 » proposées au senior et discutées avec lui

** Donnez un numéro d'ordre en fonction de l'importance de la recommandation (le N°1 étant pour la plus prioritaire)

Commentaires :

Deux documents PDF doivent être créés à partir de ce formulaire :

- Un avec l'ensemble des éléments pour archiver dans la base de données ou être imprimé ou exporté par le professionnel
- Un contenant les éléments dans la deuxième page (à partir de la date d'entretien motivationnel) pour remettre au senior

Plan personnalisé de coordination et de soins

Trame du futur PPCS ICOPE

1. Recueil de données du senior (dans le respect des bonnes pratiques de l'identitovigilance)

- À faire uniquement si le senior n'est pas déjà suivi par ailleurs (sinon, la fiche existe déjà)
- Compléter l'identité nationale de santé (INS)

2. Propos et souhaits de la personne

- À conserver à l'identique du PPCS « tout parcours » déjà existant dans SPICO

3. Problématiques / plan d'actions

en cours d'élaboration - Liste susceptible d'évoluer – travaux nationaux et régionaux en cours

• Exemples de problématiques :

Cognition

- Difficultés mnésiques

Mobilité

- Diminution des performances physiques
- Manque d'activité physique
- Altération de la mobilité
- Risque de chute
- Besoin d'aide pour la vie quotidienne

Psychologie

- Problématique psychologique
- Troubles de l'humeur

Audition

- Altération de l'audition
- Absence de suivi de l'audition

Vue

- Altération de la vue
- Absence de suivi de la vue

Nutrition

- Risque de malnutrition
- Mauvais état nutritionnel

Social

- Difficultés administratives et/ou financières
- Besoin de protection juridique
- Problématique relative aux proches aidants
- Solitude / isolement social

4. Bilan du PPCS

- Possibilité d'extraire en PDF de ce volet du PPCS, et de le transférer dans « Mon espace santé » pour chaque senior.
- **Plan d'actions** > formulation libre par le professionnel / bilan extrait de la base de données ICOPE Monitor

Exemples d'outils et de sites pouvant être d'ores et déjà mobilisés

Cartographies (sources diverses :CFPPA, CCAS)

Annuaire (Roco Maia ; <https://www.personnes-agees-occitanie.fr/appui-aux-professionnels/annuaire>)

Sites dédiés, l'annuaire des enseignants APA (<https://www.sfp-apa.fr/annuaire/>), ROR...)

Application Moov in Med : accompagnement des équipes de soins en coconstruisant les solutions numériques de la santé <https://www.moveinmed.com/>

Application plateforme sport Occitanie : <https://occitanie-sport-sante.fr/>

Outils VIVIFRAIL : <https://vivifrail.com/fr/accueil/>

Site pour bien vieillir trouver-un-atelier pour trouver les ateliers du bien vieillir <https://www.pourbienvieillir.fr/>

Outils CARSAT : <https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/home/retraite/bien-vieillir-aides-conseils/vie-retraite/vieillir-atelier-prevention.html>

Outils MSA : <https://www.msa.fr/lfp/retraite/bien-vivre>

Agirc Arrco : <https://www.agirc-arrco.fr/ma-retraite/vivre-ma-retraite/bien-vivre-ma-retraite/>

CD : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/annuaire-departements>

Midi Pyrénées prévention : <https://www.carsat-mp.fr/home/retraites/bien-vieillir--aides-et-conseils/preserver-votre-bien-etre.html>

France alzheimer (ateliers): https://www.francealzheimer.org/association/quelles-sont-nos-missions/#mission_accompagnement

Mutualité française : <https://occitanie.mutualite.fr/evenements/bien-etre-et-vitalite-pour-preserver-sa-sante-7/>

<https://occitanie.mutualite.fr/evenements/seniors-boostez-votre-sante-65-2022/>

exCD 11:Actions inter-régime cap prévention et CFPPA

<https://moiaidant.aude.fr/>

<https://moisenior.aude.fr/>

<https://www.aude.fr/bien-vieillir-avec-le-programme-moisenior>

autres

<https://www.mangerbouger.fr/>

<https://www.santepubliquefrance.fr/la-sante-a-tout-age/la-sante-a-tout-age/bien-vieillir>

<https://www.ameli.fr/> (droits, remboursements etc.)

<https://www.pourbienvieillir.fr/>;

<https://monpsy.sante.gouv.fr/>

Étape 1 : Repérage

Accès direct :

- [Fiche rémunération
Repérage](#)

Étape 2 : Evaluation approfondie

Accès direct :

- [Fiche rémunération
Evaluation approfondie](#)

Étape 3 : Entretien motivationnel et PPCS

Accès direct :

- [Fiche rémunération
entretien motivationnel
et du PPCS](#)

Étape 4 : Mise en œuvre du PPCS

Vigilance

La rémunération de tous les actes du parcours ICOPE est conditionnée par la saisie des informations dans la base de données ICOPE Monitor à chaque étape via les différents formulaires à disposition.

Accès direct :

- [fiche pratique récapitulative des saisies nécessaires](#)
- [tableau récapitulatif des rémunérations](#)
- [fiche pratique : professionnels pouvant être rémunérés](#)

€ Les rémunérations prévues pour les professionnels de santé qui réalisent des étapes 1

L'étape 1 est un acte valorisé à hauteur de **18€** pour tout professionnel de santé qui le réalise, dès lors qu'il a été identifié par sa structure de soins coordonné et qu'il a conventionné avec le Gérotopôle ([voir Fiche pratique pour adhérer à une expérimentation menée sur mon territoire](#)).

Cette valorisation intègre la réalisation de l'étape 1 **et** la gestion de l'alerte éventuellement générée à l'issue de cette étape 1 pour l'interprétation du résultat, la vérification clinique de l'alerte et le contact avec le médecin traitant en cas d'alerte avérée/confirmée.

En lien avec le médecin traitant, les professionnels de santé qui n'ont pas réalisé le dépistage peuvent, dès lors qu'ils ont été identifiés par une structure de soins coordonné et qu'ils ont conventionné avec le Gérotopôle, assurer la prise en charge et le suivi des alertes réalisées soit directement par la personne âgée avec ou sans l'aide d'un professionnel non rémunéré ou un proche. Dans ce cas, ils bénéficieront d'une rémunération à hauteur de **11€** par alerte traitée.

Vigilance

La rémunération de tous les actes du parcours ICOPE est conditionnée par la saisie des informations dans la base de données ICOPE Monitor à chaque étape via les différents formulaires à disposition.

INFORMATIONS UTILES

- L'étape 1 peut être réalisée par un professionnel de santé formé ou par le sénior lui-même en auto-évaluation avec ou sans aide.
- L'objectif est que le sénior soit autonome dans la réalisation de l'étape 1.
- Dans le cas où le sénior a besoin d'être accompagné par un professionnel, celui-ci peut réaliser jusqu'à 2 dépistages par sénior et par an.
- Formation du Gérotopôle CHU Toulouse : <https://www.icope-formation.com/>



Si lors de la gestion de l'alerte, l'anomalie repérée est confirmée, le senior est contacté pour **bénéficier d'une évaluation approfondie de l'altération de ses fonctions**



Les rémunérations prévues pour les professionnels de santé qui réalisent des étapes 2

L'étape 2 est un acte valorisé à hauteur **20€, 40€ ou 60€** selon le nombre de domaines altérés évalués.

Un forfait de déplacement est également prévu pour les professionnels, établi sur la base du taux d'indemnisation kilométrique de 0,35€/km en plaine et de 0,50€/km en montagne.

Vigilance

La rémunération de tous les actes du parcours ICOPE est conditionnée par la saisie des informations dans la base de données ICOPE Monitor à chaque étape via les différents formulaires à disposition

INFORMATIONS UTILES

- L'étape 2 ne peut être réalisée que par un professionnel de santé ayant suivi la formation ICOPE. Son résultat doit impérativement être communiqué au médecin traitant.
- Formation Gérontopôle CHU Toulouse: <https://www.icope-formation.com/>

€ Les rémunérations prévues pour les professionnels de santé qui réalisent des étapes 3

La rémunération est prévue pour :

- la réalisation de **l'entretien motivationnel**. Pour cela, le médecin généraliste est rémunéré comme pour une consultation et selon les modalités de droit commun (*financement assurance maladie*). Pour tout autre professionnel de santé formé réalisant l'entretien motivationnel, cet acte est valorisé à hauteur de **21€**.
- la **réunion de concertation ICOPE** (RCI) est valorisée à hauteur de **46€** pour 20minutes (**25€** pour le médecin généraliste, **21€** pour tout autre professionnel de santé ayant conduit l'évaluation approfondie).

La nécessité et la pertinence de la tenue de cette RCI devra être évaluée par les PSL. Cette dernière permettra d'échanger sur la situation d'un ou plusieurs séniors suivis.

€ La rémunération pour l'étape 4 n'est pas prévue

Cependant des sources de financement peuvent être recherchées:

- pour le coordinateur et le suivi de parcours
- pour les ateliers collectifs/ individuels



(source: Gérontopôle Toulouse)

***Saisie manuelle directe dans la base de données ICOPE MONITOR Via formulaires dédiés**

Etape1

Gestion d'alerte

Etape2

Compte rendu Entretien Motivationnel

Réunion de Coordination ICOPE (RCI)

***Création et impression au format PDF**

Etape1

Etape2

Synthèse Etape2

Compte rendu Etape2 pour le médecin traitant

Compte rendu Entretien Motivationnel

*** Création et impression au format PDF**

Intégration des PDF dans les outils de coordination régionaux (SPICO, ...)



Tableau récapitulatif des rémunérations prévues pour les professionnels de santé, à chaque étape de la démarche

étapes de la démarche ICOPE	Professionnels de santé en charge de la réalisation de l'étape	Niveaux de rémunération prévus
étape 1 : le repérage de la fragilité	Tout professionnel de santé libéral formé	<ul style="list-style-type: none"> • 18€ • 11€ pour un professionnel qui gère l'alerte de repérage de la fragilité, sans avoir repéré L'étape 1 initial
étape 2 : l'évaluation approfondie de la fragilité	Tout professionnel de santé libéral formé, en lien étroit avec le médecin traitant	<ul style="list-style-type: none"> • Selon le nombre de domaines altérés évalués : 1 domaine - 20€, 2 et 3 domaines - 40€, 3 domaines ou plus - 60€ • Forfait de déplacement : 0,35€/km en plaine & 0,50€/km en montagne
étape 3 : entretien motivationnel plan de soins personnalisé (PPCS)	Tout professionnel de santé formé et participant à la réunion pluridisciplinaire ICOPE	<ul style="list-style-type: none"> • 21€ pour l'entretien motivationnel (sauf pour les médecins généralistes qui peuvent être rémunérés à hauteur d'une consultation de droit commun) • 46€ pour 20min de RCI (dont 25€ pour le MG et 21€ pour tout autre professionnel de santé)
étape 4 : la mise en lien avec les ressources du territoire	Voir fiche de poste coordination et suivi de parcours	A minima, les annuaires des ressources du territoire peuvent déjà être des outils mobilisables pour mener à bien l'étape4



Tableau récapitulatif des professionnels de santé, pouvant être rémunérés

*Les professionnels de santé exerçant en soin primaire en exercice libéral

Ayant un numéro d'assurance maladie/SIRET:

Médecin
Pharmacien
Infirmier
Masseur-Kinésithérapeute
Pédicure-Podologue
Orthophoniste
Chirurgien-dentiste
Sage-Femme
Audioprothésiste
Opticien-Lunetier
Orthoptiste

Sans un numéro d'assurance maladie via le numéro SIRET

Diététicien
Ergothérapeute
Psychomotricien
Psychologue

*Les professionnels de santé salariés :

Via le FINESS géographique/SIRET de la structure:

Centre de santé,
Centre de soins infirmiers,
Pharmacie

I C O P E

Contacts

ARS

Votre délégation départementale ([tableau récapitulatif](#))
Pilote Icope : sophie.chabriere@ars.sante.fr

Gérontopôle

dekerimel.j@chu-toulouse.fr
mathieu.ce@chu-toulouse.fr
pennetier.d@chu-toulouse.fr